



## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

**Version du 21/03/2019**

### **PREAMBULE**

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services WATURA (ci-après "la Société") relatives à des commandes passées auprès de WATURA par tout client professionnel (ci-après "Client"). Les prestations (ci-après "les Prestations") désignent toutes les offres proposées à la vente par WATURA sur la plateforme Water Academy (ci-après "le Site").

Les présentes CGV entrent en vigueur à leur date de publication sur le Site. La validation de la commande entraîne l'acceptation sans restriction ni réserve, par le Client, des présentes Conditions Générales de Vente, à l'exclusion de tout autre document. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société, prévaloir sur les présentes CGV.

En cas de contradiction entre les présentes Conditions générales et toutes conditions spécifiques convenues entre les parties, les conditions spécifiques prévaudront.

Toutes questions relatives au présent contrat qui ne sont pas expressément ou implicitement réglées par les dispositions contenues dans le contrat lui-même (i.e ces conditions générales et toutes conditions particulières convenues entre les parties), seront régies par référence à la loi française.

Dans le cadre des présentes CGV, il est entendu que le Client désigne une personne physique majeure.

Les présentes CGV sont divisées en trois parties, les deux premières correspondant respectivement aux différentes offres de la Société, et la troisième s'appliquant quel que soit le contrat conclu avec le Client. On retrouvera l'offre de formation en présentiel (I), ainsi que l'offre de formation à distance, par l'intermédiaire de la plateforme Water Academy (II), suivi des règles générales (III).

### **I\_ FORMATIONS PRÉSENTIELLES**

#### **Art. 1 MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE CONVOCATION**

L'inscription à un stage ne devient définitive qu'à la réception, par la Société, d'un acompte de 50% du prix total de la formation, et d'une commande ou du bulletin d'inscription. Une inscription reçue par téléphone ou sans acompte a un caractère provisoire.

L'inscription vaut accord sur les objectifs et le contenu de la formation tels qu'ils sont définis dans l'offre et ses conditions particulières.

Les inscriptions sont enregistrées dans leur ordre d'arrivée et une convocation est envoyée à l'entreprise. Il appartient à l'employeur de transmettre au(x) stagiaire(s), les précisions qui y sont données (date, lieu, horaires...) ainsi que le règlement intérieur de la Société qui est adressé avec le bulletin d'inscription ou la convention de formation.

Les objectifs, les pré-requis et les moyens pédagogiques sont mentionnés de façon générale dans notre catalogue.

Suite aux dispositions de l'Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi – Art. L 920-1, la facture tient lieu de convention de formation simplifiée. Une convention ne sera établie que sur demande.

## **Art. 2 PRIX**

Sauf accord contraire par écrit, les prix s'entendent hors taxes et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur. Devis, conventions et factures sont établis et à payer en Euros.

Le prix des formations inclut les coûts pédagogiques. Sont exclus de ce montant tous les autres frais engagés par le participant et sa société (déplacement, restauration, séjour...).

Les prix des stages intra-entreprise font l'objet d'un forfait qui prend en compte les conditions de leur déroulement.

Le prix indiqué dans les conditions particulières, article A-1, inclut tous les coûts qui sont à la charge de la Société selon ce contrat. Toutefois, si la Société doit supporter des frais qui, selon ce contrat, sont à la charge de l'acheteur, ces sommes ne doivent pas être considérées comme ayant été incluses dans le prix, mentionné dans l'article A-1 et doivent être remboursées par l'acheteur.

## **Art. 3 CONDITIONS DE PAIEMENT**

Sauf accord contraire par écrit ou implicite en raison d'une pratique habituelle entre les parties, le paiement du prix et de toutes autres sommes dues par l'acheteur à la Société doit être effectué à la réception de la facture. Les sommes dues doivent être transférées sur le compte bancaire de WATURA en France pour le compte de WATURA. L'acheteur est réputé avoir accompli ses obligations de paiement lorsque les sommes respectives dues auront été reçues sur le compte bancaire de la Société.

## **Art. 4 INTÉRÊTS EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT**

Si l'acheteur ne paie pas une somme due à l'échéance, la Société aura droit d'appliquer des intérêts sur cette somme, du moment où le paiement était exigible jusqu'à la date de paiement effectif.

Sauf accord contraire entre les parties, le taux d'intérêt applicable est de 3% au-dessus du taux d'escompte moyen prévu pour la devise de paiement au lieu de paiement ou, quand aucun taux d'escompte n'est prévu au lieu de paiement, le taux prévu par l'Etat d'émission de la devise. En l'absence d'un tel taux, le taux d'intérêt doit être le taux approprié fixé par la loi de l'Etat émettant la devise.

## **Art. 5 ATTESTATION**

A réception de l'intégralité du règlement de la formation et de ses frais annexe, une attestation de stage et l'évaluation des connaissances acquises sont envoyées à l'entreprise ainsi qu'au stagiaire (article L.6353-1 selon la LOI n° 2009-1437 du 24 novembre 2009).

## **Art. 6 RÉSILIATION - REMPLACEMENT - ANNULATION**

Tout report ou toute annulation devra être confirmé par courrier ou par mail.

Toute annulation effectuée moins de 30 jours avant le début du stage donnera lieu à une indemnité égale à 50% de la formation. En cas d'annulation par le commanditaire moins de 15 jours avant le début du stage, ou en cas d'absence du stagiaire pour tout ou partie de la session, l'intégralité du prix est due.

Le client pourra, remplacer un participant par une autre personne.

La Société se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation en adressant un courrier ou un mail au Client, au plus tard 8 jours avant le début de la formation, en cas d'un nombre insuffisant de participants ou de la survenue d'un cas de force majeure. La Société ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client.

## **Art. 7 HORAIRES - RÉALISATION DES FORMATIONS - REGLEMENT INTERIEUR**

Les stages débutent généralement à 9h00 ou 14h00. Nous assurons en moyenne 6 heures de formation par jour, selon le stage.

Chaque action de formation est validée par une attestation de suivi de stage. La Société se réserve le droit de changer de formateur, sans que le Client ne puisse prétendre à l'obtention de quelconques dommages et intérêts et/ou pénalités. La prestation de formation inclut la fourniture d'un support de formation destiné à l'usage exclusif et personnel du Client.

Chaque stagiaire est tenu au cours de la formation de respecter le règlement intérieur du centre de formation, affiché dans chacune des salles. L'inobservation du règlement peut entraîner l'exclusion du stagiaire de la formation, sans que le client puisse réclamer une réduction du coût de la prestation.

## **II\_ FORMATIONS À DISTANCE - WATURA WATER ACADEMY**

### **Art. 8 LE SERVICE D'ABONNEMENT**

La Société commercialise sa solution sous forme de licences individuelles et nominative. La Société propose ces licences à la vente sous forme de packs de licences.

Ces packs permettent l'accès illimité aux contenus et tests, la création des comptes, l'attribution des droits managers et administrateurs ainsi que le support client durant toute la durée de l'abonnement.

Ces packs se déclinent en fonction du nombre d'utilisateurs, comme suit :

- Pack de 1 à 10 licences
- Pack de 11 à 20 licences
- Pack de 21 à 30 licences
- Pack de 31 à 50 licences

Le Pack "Grand compte" permet :

- Pour un nombre d'utilisateurs à définir avec le Client, la création d'un parcours personnalisé, un accès illimité aux contenus et tests, un support client, l'accès à un outil de reporting, une possibilité de gestion d'équipes. Cet abonnement ouvre la possibilité de créer des formations et services sur mesure, ainsi que des contenus personnalisés. Les modalités de ces formations et des services proposés seront convenus dans un contrat entre le Client et la Société.

Les fonctionnalités listées pour chaque Abonnement ne sont pas exhaustives et peuvent faire l'objet d'aménagements dans le contrat.

La Société se réserve le droit d'apporter aux Abonnements toutes les modifications et améliorations de son choix, liées notamment à l'évolution technique. La Société s'engage à ce qu'il n'en résulte ni augmentation des prix pendant la durée de l'Abonnement souscrit, ni altération de qualité ou ni de modifications substantielles des fonctionnalités.

Par ailleurs, la Société se réserve le droit, sans préavis ni indemnité, de suspendre temporairement l'accès aux Abonnements qui serait rendue nécessaire pour assurer des opérations de maintenance liée à l'évolution technologique, ou nécessaire à la continuité de ces services. Le Client dégage la Société de toute responsabilité à cet égard et renonce à toute réclamation et/ou procédure à son encontre de ce fait. Les interruptions temporaires du service seront, dans la mesure du possible, notifiées via le Site au minimum 24 (vingt-quatre) heures avant qu'elles n'interviennent, sauf lorsque ces interruptions ont un caractère d'urgence.

La Société se réserve également le droit, sans préavis ni indemnité, de suspendre immédiatement l'accès à un compte, en cas d'utilisation abusive ou non conforme aux conditions générales d'utilisation du contenu mis à disposition sur le Site. Cette suspension sera suivie d'un mail d'avertissement adressé aussi bien à l'utilisateur du compte, qu'à la personne, si elle est différente, qui a passé commande pour l'ouverture dudit compte. La durée de cette suspension ne peut dépasser 2 mois.

La Société se réserve enfin le droit, sans indemnité, de mettre un terme définitif aux Abonnements. Tout arrêt définitif des Abonnements sera notifié par email au minimum 1 (un) mois avant qu'elle n'intervienne. Le Client ne sera plus redevable d'aucun paiement à compter de la date d'arrêt des Abonnements et sera remboursé des sommes versées pour son abonnement au prorata temporis à compter de la date effective de résiliation.

Les Abonnements proposés par la Société commencent à la date prévue dans le Bon de Commande ou, à défaut, à la date de réception du paiement. Ils sont conclus pour la durée initiale d'un an et seront ensuite renouvelés par périodes successives de la même durée par tacite reconduction, sauf dénonciation par le Client, en respectant un préavis de deux mois avant la date anniversaire.

Il se peut également que des offres d'essai ou de découverte d'une durée variable soient proposées sur le Site, de manière temporaire ou non. Sauf indication contraire, ces offres d'essai ou de découverte seront soumises aux présentes CGV et seront limitées à une seule inscription (même adresse IP (Internet Protocol) et/ou même adresse de courrier électronique) quelle que soit l'offre d'essai ou de découverte.

Le Client a la faculté de résilier son Abonnement à tout moment dans les conditions suivantes : le Client doit le notifier en envoyant une demande par mail à [info@watura.fr](mailto:info@watura.fr) au moins 48 (quarante-huit) heures avant le terme de l'Abonnement souhaité. Cette résiliation à l'initiative du Client ne donnera pas lieu au remboursement du montant restant à payer jusqu'à la fin de l'Abonnement préalablement souscrit.

#### **Art. 9 COMMANDE DE PRESTATIONS**

Afin de réaliser toute commande de Prestation sur le Site, notamment la souscription de l'un des Abonnements, le Client devra obligatoirement suivre les étapes suivantes :

- Suivre les instructions sur le Site pour transmettre les informations nécessaires à l'ouverture d'un compte client ;
- Contacter la Société par mail ou téléphone pour passer commande.

Conformément à l'article L.121-11 du Code de la consommation, la Société se réserve le droit de refuser la commande si elle est anormale, passée de mauvaise foi ou pour tout autre motif légitime, et en particulier, lorsqu'il existe un litige avec le Client concernant le paiement d'une commande antérieure.

#### **Art. 10 PRIX - CONDITIONS DE PAIEMENT**

Les prix des Abonnements sont au maximum ceux en vigueur sur le Site au jour de la validation de la commande. Les prix des Abonnements peuvent évoluer sur le Site, mais les modifications tarifaires ne s'appliqueront aux Abonnements en cours qu'à compter de la reconduction de ces Abonnements. Les nouveaux tarifs s'appliqueront aux bons de commande après que le Client a été prévenu deux mois avant la date de reconduction.

Au moment de la validation de la commande, le prix à payer s'entend du prix Hors Taxes (HT) en Euros.

Les frais de télécommunication inhérents à l'accès au Site sont à la charge exclusive du Client.

Le paiement du prix par le Client s'effectue par virement bancaire. Les factures sont payables à la date d'émission de la facture.

#### **Art. 11 DROIT DE RÉTRACTATION**

Concernant les Abonnements l'article L221-28 du Code de la Consommation dispose que "Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : [...] 13° De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation."

Le Client reconnaît et accepte expressément :

- que la fourniture des Abonnements commence dès la confirmation de la commande et donc avant la fin du délai de rétractation de 14 (quatorze) jours prévu par le Code de la consommation
- qu'il renonce expressément à son droit de rétractation. En conséquence, aucune demande de rétractation, d'annulation ou de remboursement ne sera recevable pour la période souscrite.

### **III\_ GENERAL**

#### **Art. 12 COMMUNICATION**

Le client accepte d'être cité comme client par WATURA, sous réserve du respect des dispositions de l'article « Propriété intellectuelle ».

#### **Art. 13 FORCE MAJEURE**

Une partie n'est pas responsable d'une non exécution de ses obligations dans la mesure où elle prouve:

- Que cette défaillance est due à un empêchement qui échappe à son contrôle ;

- Qu'elle ne pouvait pas raisonnablement prévoir l'empêchement et ses effets sur sa capacité à accomplir le contrat au moment de sa signature ;
  - Qu'elle ne pouvait pas raisonnablement éviter ou surmonter ces empêchements ou leurs effets.
- Une partie qui la sollicite doit, dès qu'elle prend connaissance de l'empêchement et de ses effets sur sa capacité à accomplir ses obligations contractuelles, notifier à l'autre partie la nature de ces empêchements et les conséquences sur ses obligations contractuelles.

Une notification écrite doit aussi être envoyée à l'autre partie lorsque cet empêchement prend fin.

Une partie qui omet toute notification, se rend redevable de dommages-intérêts pour toutes pertes qui autrement auraient pu être évitées.

Un motif d'empêchement sous cette clause libère la partie en défaut de tous dommages et intérêts, de toutes pénalités et autres sanctions contractuelles, à l'exception du paiement des intérêts sur les sommes dues, aussi longtemps que subsiste l'événement

Si le motif d'empêchement subsiste plus de six mois, chaque partie pourra mettre fin au contrat par lettre recommandée avec notification.

#### **Art. 14 LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La Société est soumise aux conditions de garanties légales prévues aux articles L. 217-4, L. 217-5, L. 217-12, et L. 211-1 du Code de la consommation.

La Prestation livrée par la Société et objet de la commande doit être utilisée selon les indications qui figurent dans les Conditions Générales d'Utilisation.

##### **Art. 14-1 FORMATIONS PRÉSENTIELLES :**

La responsabilité de WATURA ne saurait être engagée pour tous dommages indirects et immatériels, perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image ou à la réputation, subis par le Client au cours ou à la suite de la réalisation des formations. Quel que soit la prestation, la responsabilité de WATURA est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client, et plafonnée au montant effectivement acquitté par le Client au titre de la prestation concernée.

##### **Art. 14-2 FORMATIONS À DISTANCE WATURA WATER ACADEMY :**

Le Client déclare être informé des contraintes et des limites des réseaux Internet et Internet mobile. En conséquence, la Société ne pourra en aucun cas être tenue responsable de dysfonctionnements dans l'accès aux Prestations, des vitesses d'ouverture et de consultation des pages, de l'inaccessibilité temporaire ou définitive aux Prestations de l'utilisation frauduleuse par des tiers des informations mises à disposition sur le Site.

En conséquence également, il incombe au Client de protéger son matériel informatique ou autre notamment contre toute forme d'intrusion et/ou de contamination par des virus. La Société ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de ce fait. La Société ne saurait être tenue responsable de tout dysfonctionnement ou de toute détérioration du matériel du Client.

En aucun cas la Société ne saurait être tenue responsable dans l'hypothèse où les Prestations proposées s'avèreraient incompatibles avec certains équipements et/ou fonctionnalités du matériel informatique du Client.

Enfin, le Client est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Prestations et ne saurait tenir responsable la Société pour toute réclamation et/ou procédure à son encontre de ce fait. Le Client s'engage par ailleurs à faire son affaire personnelle de toute réclamation, revendication, ou opposition et plus généralement de toute procédure formée contre la Société émanant d'un tiers qui serait liée à son utilisation des Prestations.

#### **Art. 15 NULLITÉ D'UNE CLAUSE**

Chacune des dispositions des présentes CGV est indépendante. Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions qui demeureront en vigueur entre les parties.

#### **Art. 16 MODIFICATIONS DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

La Société se réserve le droit de modifier les présentes CGV en informant le Client sur le Site ou par email un mois avant

l'entrée en vigueur des modifications. Si le Client continue à utiliser le Site après l'entrée en vigueur des modifications, il sera réputé les avoir acceptées.

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des présentes CGV ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre les parties.

Les modifications des CGV prendront effet lors de leur publication sur le Site et seront applicables à toute nouvelle commande sur le Site.

#### **Art. 17 RÉSOLUTION DES LITIGES**

Sauf accord contraire par écrit entre les parties, tous les litiges et différends liés à l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, dont la solution ne pourrait être amiable, seront portés devant les juridictions de Paris (France).

### **CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION**

#### **Art. 18 CHAMP D'APPLICATION**

L'accès au site Internet WATURA Water Academy (ci-après « le Site »), ainsi que l'utilisation de son contenu, s'effectue dans le cadre des présentes Conditions Générales d'Utilisation. Le fait d'accéder et de naviguer sur le Site constitue de votre part une acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

#### **Art. 19 GARANTIES ET RESPONSABILITES**

En aucun cas la Société ne saurait être tenue pour responsable d'un quelconque dommage matériel ou immatériel, direct ou indirect, quelle qu'en soit la cause, l'origine, la nature ou les conséquences, découlant de la consultation et/ou de l'utilisation du Site.

En outre, la Société décline toute responsabilité en cas d'interruption ou d'inaccessibilité du Site, de survenance de bogues ou de tout dommage résultant d'actes frauduleux (tels que des intrusions) de tiers à partir du Site.

La Société met en œuvre des moyens destinés à assurer la confidentialité et la sécurité des informations à caractère personnel collectées sur le Site. Toutefois, la Société ne maîtrise pas les risques liés au fonctionnement d'Internet et attire votre attention sur l'existence de risques éventuels en termes de confidentialité des données transitant via ce réseau.

#### **Art. 20 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

“Water Academy” est une marque déposée de la Société WATURA à l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I) sous le n° 154155418.

A l'exception des ressources réalisées par les Fournisseurs partenaires de WATURA, l'ensemble des éléments techniques constituant le Service et notre Plateforme (textes, graphismes, logiciels, fichiers multimédias, photographies, images, vidéos, sons, plans, charte graphique, technologie(s), codes sources, noms, marques, logos, visuels, bases de données, etc.) ainsi que notre Plateforme et le Service eux-mêmes sont la propriété exclusive de WATURA. Tous les supports papier de formation et autres ressources pédagogiques mises à disposition du Client lors des sessions de formation en présentiel sont la propriété exclusive de WATURA.

Le Client reconnaît qu'aucune propriété ne lui est transmise, et qu'aucun droit ou licence ne lui est accordé(e), en dehors d'un droit d'utiliser le Service conformément aux présentes pendant la durée du Contrat.

En conséquence, sauf autorisation expresse et préalable de WATURA le Client s'engage à ne pas :

- Reproduire, à des fins commerciales ou non, le contenu présent au sein du Service (à l'exception de ses propres capsules) et/ou les éléments techniques, graphiques, textuels ou autres constituant le Service et/ou notre Plateforme ;
- Intégrer tout ou partie du contenu du Service et/ou de notre Plateforme dans un site tiers, à des fins commerciales ou non ;
- Utiliser un robot, notamment d'exploration (spider), une application de recherche ou de récupération de sites Web ou tout autre moyen permettant d'extraire, réutiliser ou d'indexer tout ou partie du contenu du Service et/ou de notre Plateforme ;
- Collecter les informations sur les Clients pour leur envoyer des messages non sollicités et/ou les intégrer au sein d'un service de référencement ou équivalent, gratuit ou payant ;

- Copier le contenu présent au sein du Service (à l'exception de ses propres capsules) et/ou les éléments techniques, graphiques, textuels ou autres constituant le service et/ou notre Plateforme sur des supports de toute nature permettant de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

Toute utilisation non expressément autorisée d'éléments du Service et/ou de notre Plateforme engage la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur et sera susceptible d'entraîner des poursuites judiciaires à son encontre.

#### **Art. 21 COMPTE PERSONNEL ET MOT DE PASSE**

Les identifiants, mot de passe, ou toute autre information permettant aux utilisateurs de se connecter à leur compte personnel, transmis par la Société doivent être considérés comme confidentielles. Elles ne peuvent être transmises à un tiers.

La Société se réserve à tout moment le droit de suspendre tout code d'identification ou mot de passe, si l'utilisateur ne respecte pas les dispositions ci-dessus énoncées.

Si un utilisateur a connaissance ou suspecte un tiers d'avoir connaissance de son code d'identification ou mot de passe, ce dernier doit en informer la Société en envoyant un mail à [info@watura.fr](mailto:info@watura.fr)